



Groupe des Elus de Gauche au Conseil Général de la Meuse

Présentation des auteurs du cahier :

Les auteurs sont membres du Groupe des Elus de Gauche au Conseil Général de la Meuse, représenté par son président, Daniel Lhuillier. Certains élus prendront part également à d'autres cahiers d'acteurs, en tant que membres d'associations, d'institutions ou de collectivités.

contact //

Catherine JUNG,
Collaboratrice du Groupe

Email : jung.c@cg55.fr

Tel : 03.29.45.78.61

Ce cahier recense les préoccupations communes à tous les membres du groupe, particulièrement impliqués, en tant que représentants des Meusiens, dans la réflexion sur le projet Cigéo. Il part de l'hypothèse selon laquelle le projet Cigéo serait décidé, mais ne préjuge aucunement des différentes opinions des élus quant à l'opportunité d'enfouir ou pas les déchets en profondeur.

// Les enjeux de sûreté, de sécurité et de santé liés à ce projet industriel

Afin de bien cerner les enjeux liés à ce projet, il convient d'insister en préambule sur son caractère exceptionnel et unique au monde (à ce jour). Cigéo n'est pas un centre industriel parmi d'autres. Il est prévu d'enfouir à Bure les déchets radioactifs les plus dangereux existant actuellement, avec tous les risques qui peuvent y être liés pour la santé de l'Homme et la préservation de l'environnement. De plus, aucun stockage en profondeur de déchets radioactifs haute et moyenne activité - vie longue n'existe à ce jour au monde. Nous ne bénéficions donc d'aucun retour d'expérience en la matière.

D'un point de vue général, de nombreuses questions se posent, auxquelles l'ANDRA nous semble avoir répondu beaucoup trop évasivement au regard de l'importance des enjeux que nous venons de rappeler. Il apparaît également que de nombreuses questions posées à l'ANDRA par la CNE (Commission Nationale d'Evaluation) n'ont toujours pas fait l'objet de réponses satisfaisantes. Ceci est d'autant plus important que l'ANDRA a d'ores et déjà annoncé qu'une partie de CIGEO serait mobilisée pour poursuivre des recherches « en situation réelle » avec des colis radioactifs après la mise en service du site. Le respect du principe de précaution exige que chaque élément soit pris en compte.

En particulier, l'ANDRA doit être plus précise sur les interrogations suivantes, reconnues par la communauté scientifique :

- les risques inhérents aux déchets bitumés, notamment les risques d'incendie et d'explosion liés au dégagement d'hydrogène de certains déchets MA-VL
- la ventilation et les dégagements gazeux dans l'atmosphère
- la protection des populations : quelles dispositions seront-elles prises pour assurer une capacité et des aptitudes adaptées aux maladies liées à la radioactivité dans nos hôpitaux ? Un suivi de la santé de la population locale et dans une plus large circonférence est impératif. Une « situation zéro » est urgente à réaliser.
- L'Observatoire pérenne de l'environnement a été construit. Il doit établir un état de référence et suivre les évolutions en matière environnementale. Nos concitoyens doivent avoir un accès facile à ces données.

L'inventaire des déchets susceptibles d'être stockés publié par l'ANDRA n'est pas, à notre sens, finalisé (MOX, quantité de déchets MA-VL, démantèlement des centrales,...). Il doit être arrêté et garanti dans les meilleurs délais et en tout état de cause avant la fin de la procédure du débat public.

Par ailleurs, la communication concernant l'entreposage tampon sur le site de CIGEO a été réduite. Les populations doivent être informées des conditions, durée et quantité de cet entreposage en surface sur le site. ■

// Transport des déchets radioactifs

Afin de préserver au mieux la sécurité du transport, la voie ferrée sans rupture de charge paraît être la seule solution envisageable pour le transport des déchets.

La voie ferrée doit impérativement être prolongée jusqu'à la plateforme de la « descenderie ». L'itinéraire empruntant la vallée de l'Ornain et une prolongation à partir de Gondrecourt jusqu'au site paraît cohérente. Le coût de la construction (et des aménagements) doit être exclusivement financé par les producteurs de déchets.

Des mesures de la radioactivité diffusée devront être effectuées, les informations obtenues seront rendues publiques sans délai et en toute transparence. ■



La voie ferrée à Gondrecourt

// Les risques liés au chantier

• Transport de matériaux :

En ce qui concerne le transport de matériaux à destination ou en provenance du chantier, la solution engendrant le moins de nuisances et de risques pour les habitants ainsi que le moindre coût écologique devra être privilégiée.

La remise en état des voiries dégradées doit être exclusivement financée par les responsables des dégradations (producteurs de déchets ou ANDRA) au fur et à mesure qu'elles auront été constatées. ■



Le Laboratoire de Bure en 2012

• Sécurité et santé :

L'unité spécifique de pompiers mise en place sur le site de Bure doit disposer des moyens, des personnels et des formations adéquates.

La nature et la taille du chantier impliquent que nos structures hospitalières de proximité soient calibrées et

qualifiées pour faire face aux risques liés au chantier.

Les autorités sanitaires devront informer les salariés des sites, les élus et la population du territoire des risques encourus et effectifs. ■



Hôpital de Bar-le-Duc

// Aménagement du territoire et retombées économiques

Le territoire concerné est à structurer, ainsi que l'accès à cette zone depuis les principaux axes de circulation.

- Infrastructures routières devant supporter un important trafic de poids lourds,
- Habitat,
- Services à la population : accueil des populations travaillant sur le chantier et de leurs familles, création du lien social, ... Les responsabilités des différents acteurs seront clairement définies, ainsi que les moyens financiers correspondants. Il n'est pas envisageable que les contribuables locaux soient pénalisés. La fiscalité liée au projet devra notamment répondre à ces exigences.

Il importe que les souhaits des territoires de grande proximité soient écoutés et pris en compte.

Afin d'assurer à la fois l'attractivité du territoire pour les futurs travailleurs du site et le développement économique de la zone, les infrastructures de communication seront essentielles. Nous demandons que les voies ferrées qui seront construites pour le chantier et pour le transport des déchets puissent aussi favoriser l'aménagement de notre

territoire en étant mises à la disposition du fret et du transport de voyageurs. Un gros effort sera nécessaire en ce qui concerne les nouvelles technologies de communication, qui devront irriguer la zone : fibre optique, très haut débit.

La dynamique existant dans la vallée de l'Ornain devrait être intégrée, valorisée et amplifiée (notamment avec l'échangeur de Ligny-en-Barrois).

Chaque partie du territoire de proximité et de l'ensemble du département sera prise en compte avec ses caractéristiques propres.

Des équilibres doivent être trouvés afin que chaque pôle d'attractivité puisse bénéficier des retombées et qu'aucun effet de concurrence, y compris entre les départements, ne mette en cause un développement harmonieux dans les différentes zones, à court comme à long terme.

Enfin, n'oublions pas que l'ensemble du territoire meusien est concerné. Les mesures d'information, de suivi, d'accompagnement ne doivent exclure aucun Meusien. ■

// Question de la réversibilité

Nos concitoyens doivent avoir compris la définition particulière du concept de réversibilité telle qu'elle est actuellement décrite par l'ANDRA. Elle ne consiste pas à rechercher des solutions alternatives à l'enfouissement et à récupérer et retraiter les déchets si une nouvelle technologie était trouvée. Il s'agit uniquement, pendant 100 ans, d'être capable (éventuellement) de retourner sur le lieu de stockage des déchets pour mieux confiner les colis si nécessaire ou de faire évoluer les techniques de stockage.

Des questions doivent être tranchées avant toute autorisation de mise en exploitation :

- pour quel motif et selon quelles modalités ces colis seraient-ils récupérés ?
- qui aura l'autorité pour décider de leur remontée ou non ?

Quoi qu'il en soit, l'unique perspective proposée par Cigéo est bien un stockage profond destiné à être définitif, avec des accès rebouchés. ■

// Question de la mémoire

Cette acception du concept de réversibilité ayant été posée par les pouvoirs publics, la question de la mémoire devient essentielle pour la sécurité des générations à venir. Dans plus d'un siècle, une fois le centre de stockage définitivement scellé, le contenu restera hautement dangereux pendant des centaines de milliers d'années.

Comment avons-nous l'intention de protéger nos descendants ? La présentation du projet prévoit que « des actions seront menées pour conserver et transmettre sa mémoire ». Des indications beaucoup plus précises nous paraissent nécessaires. ■



« Ce sont les hommes qui font l'histoire, mais ils ne savent pas l'histoire qu'ils font », Raymond Aron.

C O N C L U S I O N

En conclusion, compte tenu de tous ces questionnements restés en suspens, le calendrier actuel ne nous paraît pas tenable.

Devant l'ampleur des enjeux, ni le coût, ni le calendrier ne peuvent représenter un frein quelconque à la sûreté.

